

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

153, avenue Jean LOLIVE
93500 PANTIN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010



Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix en Provence

13, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – 📠 04 91 75 91 40

338, avenue de la libération – 04100 MANOSQUE – ☎ 04 92 70 95 00 – 📠 04 92 70 95 01

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

153, avenue Jean LOLIVE
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

153, avenue Jean LOLIVE
93500 PANTIN

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Aux Adhérents.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, et portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FEDERATION LEO LAGRANGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste :

- à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes
- à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

➔ Rappel des principaux montants:

Total du bilan	:	6 939 560 €
Total des produits	:	24 225 799 €
Total des charges	:	24 479 728 €
Variation des fonds dédiés	:	7 913 €
Résultat Net Comptable	:	-246 016 €

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes et méthodes comptables appliqués sont appropriés,
- Les estimations comptables significatives nous paraissent raisonnables,
- La présentation d'ensemble des comptes est conforme aux prescriptions légales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 12 Mai 2011.



Pour ACN AUDIT,
Alain NOUGUEREDÉ
Commissaire aux Comptes associé

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

153, avenue Jean LOLIVE
93500 PANTIN

ANNEXE AUX RAPPORTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

BILAN ACTIF

	31/12/2010	Amort. & Prov.	Net	31/12/2009	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	82 344	63 873	18 471	28 177	
Concessions, brvs, licences, logiciels, drts & val. similaire					
Fonds commercial (1)	591 979	454 002	137 977	129 408	
Autres immobilisations incorporelles	981		981		
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	279 220	79 940	199 280	88 500	
Constructions	9 350	302	9 048	664 348	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	780 815	624 932	155 883	121 502	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	10 948		10 948	57 369	
Autres titres immobilisés	1 039 698		1 039 698	1 054 174	
Prêts	426 033		426 033	1 085 178	
Autres immobilisations financières					
TOTAL	3 221 368	1 223 049	1 998 319	3 230 773	
Comptes de liaison					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	23 867		23 867	25 057	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances d'exploitation (3)					
Cédances usagers et comptes rattachés	3 346 412	94 434	3 251 978	3 338 506	
Autres créances	1 400 285		1 400 285	1 284 887	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie	210 179		210 179	184 057	
Disponibilités	54 933		54 933	53 434	
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL	5 035 675	94 434	4 941 241	4 885 941	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL GENERAL	8 257 043	1 317 483	6 939 560	8 116 714	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Logis nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF

	31/12/2010	31/12/2009	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	23 844	- 2 462	23 844	- 2 462
<i>Dont legs et don, avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>	779 155	752 848	779 155	752 848
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles	147 285	147 285	147 285	147 285
Réserves réglementées				
Autres réserves	93 186	93 186	93 186	93 186
Report à nouveau	534 916	371 574	534 916	371 574
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	- 246 016	163 342	- 246 016	163 342
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Résultats sous contrôle des tiers financiers				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	167 969		167 969	143 264
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL	721 183	916 188	721 183	916 188
Comptes de liaison				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	151 685	277 907	151 685	277 907
Provisions pour charges	1 130 399	1 027 022	1 130 399	1 027 022
TOTAL	1 282 084	1 304 929	1 282 084	1 304 929
FONDS DEDIES				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL	7 913	7 913	7 913	7 913
DETTES (1)				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	642 652	1 693 761	642 652	1 693 761
Emprunts et dettes financières divers (3)	539 267	681 772	539 267	681 772
Avances et acomptes reçus sur commandes	116 808	135 385	116 808	135 385
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	977 810	980 792	977 810	980 792
Dettes fiscales et sociales	2 104 249	1 981 898	2 104 249	1 981 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	495		495	
Autres dettes	418 068	172 319	418 068	172 319
Produits constatés d'avance (1)	136 945	241 757	136 945	241 757
TOTAL	4 936 293	5 887 684	4 936 293	5 887 684
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL	6 939 560	8 116 714	6 939 560	8 116 714
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)				
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 819 485	5 752 299	4 819 485	5 752 299
(3) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	449 873	990 221	449 873	990 221
ENGAGEMENTS DONNES				

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2010	31/12/2009
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	19 223 838	17 820 984
Prestations de services	19 223 838	17 820 984
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 792 933	1 878 916
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	957 325	668 543
Collectes		
Cotisations	677 964	654 951
Autres produits	14 580	28 716
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	22 666 640	21 052 110
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	634	
Variation de stocks (marchandises)	31 271	18 538
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	4 607 180	4 525 781
Autres achats et charges externes (2)	1 155 864	1 043 193
Impôts, taxes et versements assimilés	11 352 005	10 260 975
Salaires et traitements	4 175 828	3 811 632
Charges sociales	225 147	224 011
Autres charges de personnel	77 841	81 495
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur immobilisations	40 728	51 982
Dotations aux provisions sur actif circulant	424 455	530 196
Dotations aux provisions pour risques et charges	359 509	82 720
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	22 450 462	20 630 522
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	216 178	421 587
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré		
Déficit supporté ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	247	23 701
Autres intérêts et produits assimilés (4)	2 297	14 498
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 544	38 199
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (5)	472 307	216 639
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	472 307	216 639
2 - RESULTAT FINANCIER	-469 763	-178 440
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-253 585	243 148

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2010	31/12/2009
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	310 780	298 590
Sur opérations en capital	949 598	60 905
Reprises sur provisions et transferts de charges	296 236	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 556 615	359 495
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	311 976	454 930
Sur opérations en capital	1 244 983	4 442
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 556 959	459 372
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 345	- 99 876
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	24 225 799	21 449 804
TOTAL DES CHARGES	24 479 728	21 306 533
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	- 253 929	143 271
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	7 913	27 984
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		7 913
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	- 246 016	163 342
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
	61 211	61 211
		1 533

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Produits	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	
Charges	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations	
Personnel bénévole	
TOTAL	

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2010 sont :

Total du Bilan: 6939560,16 Euros

Total des Produits : 24225798,85 Euros

Total des Charges : 24479728,15 Euros

Variation des Fonds Dédicés : 7913 Euros

Résultat de l'exercice : -246016,3 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 7 mai 2011

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés dans le respect du règlement 99-01 du 16 février 1999 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par arrêté interministériel du 8 avril 1999.

Le règlement 99-01 décrit les principales modifications et ajouts du plan comptable associatif par rapport au plan comptable général. Il concerne :

- le « projet associatif », notion d'organe, et les « fonds dédiés », destinés à identifier et suivre les ressources affectées non encore utilisées à la fin de l'exercice ;
- la notion de résultat comptable avec une distinction entre résultat définitivement acquis et résultat pouvant être repris par un tiers financeur ;
- les apports sans ou avec droit de reprise ;
- les subventions de fonctionnement et conventions de financement, leur traitement en fonction du caractère définitif de leur attribution, et de leur utilisation ;
- le suivi des ressources affectées provenant de la générosité du public ;
- les legs et donations en distinguant le traitement à opérer en fonction de leur utilisation et leur affectation ;
- la comptabilisation des ressources en nature ;
- l'information sur les contributions volontaires dans l'annexe ou dans les comptes au pied du résultat.

Les modifications de comptes liées à l'évolution du PCG ont été intégrées dans le plan de compte proposé. S'agissant d'actualisation de caractère obligatoire du PCG, elles s'imposent aux associations tenues d'appliquer le plan comptable associatif, celui-ci étant une adaptation du PCG. A noter :

- le règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs a supprimé des charges à répartir : les

- charges différées, les frais d'acquisition d'immobilisations et les charges à étaler ; pour les exercices ouverts depuis le 1 janvier 2005, les termes « provision pour dépréciation » sont remplacés par « dépréciation ». Cette modification terminologique ne concerne que les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles (Règl. CRC 2002-10 du 12-12-2002 pris sur avis CNC 2002-07 du 27-6-2002) ;
- pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2006, des modifications interviennent au niveau de l'intitulé de certains comptes. Elles proviennent de l'actualisation du plan comptable général (règlement CRC 2005-09, homologué par arrêté du 26-12-05, JO du 3-1-06).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

L'association applique le règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat, Frais accessoires et Frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Licences et Logiciels 5 à 7 ans
- Achats Lits

- Constructions

- Gros Oeuvre 50 ans
- Façades et étanchéité 40 ans
- Agencement Gros Oeuvre 20 ans

- Agencements et aménagements des constructions

- Installations Générales et Techniques 10 ans

- Matériel et outillage

- Matériel de transport 3 à 7 ans

- Mobilier de bureau

- Matériel de Bureau 10 ans

- Matériel Informatique

- Unité Centrale, Micro Informatique 4 ans
- Périphérique Imprimante, Scanner... 5 ans
- Informatique réseau 7 ans

Participation autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Non significatif.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

Neant.

Subventions d'Exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à

amortissement sur la même durée que les biens qu'elles ont servis à financer lorsqu'il s'agit de subventions non renouvelables affectées à des biens renouvelables. Dans les autres cas elles sont inscrites directement en fonds de dotation sans plan d'amortissement.

Les interventions des bénévoles ne donnent pas lieu à valorisation.

Indemnités de fin de carrière (JFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.

Les droits ainsi calculés seront réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales dans le cadre d'un départ volontaire du salarié ou majorés de la contribution patronale instituée par la LFSS 2008 en cas de mise à la retraite à 65 ans par l'employeur. Enfin le montant ainsi déterminé sera actualisé.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

Rémunérations des dirigeants

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts salaires a représenté pour l'exercice, un montant de 235 147 € bruts, avantages en nature inclus.

Conventions réglementées

Conformément à l'ordonnance du 18 décembre 2008, modifiant l'article 612-5 du code de commerce, nous avons remis à nos Commissaires aux Comptes la liste des conventions nées au cours de l'exercice 2010.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Bien que l'impact économique pour la Fédération soit réduit, signalons que l'exercice s'est caractérisé par la mise en place d'une organisation par métiers au sein du mouvement Léo Lagrange, dont la Fédération est le chef de file.

Cette nouvelle organisation a remplacé celle assise sur les territoires. Ceci s'est fait autour des quatre métiers de base du mouvement, à savoir :

Animation,
Formation,
Vacances,

Formation des acteurs de la cité.

Il s'en est suivi la création d'entités opérationnelles régionales (plate formes) plus importantes (secteur animation) et une gestion plus déconcentrée (secteur formation) avec des pôles de compétences plus proches des activités. La mise en place de ce processus a induit la Fédération à déléguer à une partie de la sous-traitance qu'elle assumait directement auparavant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

La Fédération n'ayant pas vocation à développer des activités opérationnelles, la décision de rendre juridiquement autonomes les deux établissements secondaires de Nord Pas de Calais et de Midi-Pyrénées, est en train de se matérialiser et pourrait aboutir en partie déjà en 2011 pour se compléter en 2012.

Une autre activité portée par la Fédération (Bamako) a été transférée à un Etablissement du mouvement à compter du 1er janvier 2011 tout comme l'activité MAVA l'a été le 1er janvier 2010.

Lorsque ces opérations seront finalisées, la Fédération s'inscrira définitivement dans le cadre qui lui est propre, celui de la maison mère, chef de file de toutes les structures du mouvement Léo Lagrange et pourra ainsi mieux se concentrer sur ses rôles de représentation nationale, de stratégie du mouvement et d'appui, ce dernier afin d'uniformiser et de coordonner les activités tout en réduisant les coûts (systèmes informatiques en réseau, activité juridique, veille sociale, relations

sociales, formation, contrôle de gestion).
2011 sera aussi l'année de changement de locaux du siège social de la Fédération. Un bail commercial a en effet été conclu avec la Régie immobilière de la ville de Paris en février 2011 pour la location de 1 100 M² dans le 18^e arrondissement de Paris. L'occupation de ces locaux devrait intervenir fin août, après de travaux d'aménagement.

Autres informations significatives ayant influencées le résultat de l'exercice (de nature non récurrente et ou hors exploitation)

Fin mars 2010, la Fédération a vendu à Vacances Léo Lagrange ses parts de propriété d'un immeuble sis à Marseille. La vente s'est réalisée au prix de 885 000 €, soit à la valeur comptable de l'immeuble dans les livres de la Fédération.

Les produits de cette vente lui ont permis de se désendetter en soldant les emprunts bancaires en place par anticipation et, en même temps, de ne plus avoir à supporter les intérêts et frais s'y rattachant.

Informations Complémentaires

La part des Etablissements secondaires dans le bilan de la FLL est la suivante :

a) Midi-Pyrénées	Produits Résultat exercice	11 253 288 60 381
b) Nord-pas-de-Calais	Produits Résultat exercice	1 089 014 96 677

Faits caractéristiques

Le contentieux contre LECGS, ouvert en 2003, s'est poursuivi pour aboutir, en avril 2010, par la remise du rapport de l'expert au procureur de la République. Ce rapport nous est favorable, puisqu'il démontre les responsabilités des parties adverses tout en admettant qu'il y a lieu d'exiger des compensations financières.

Nous avons diligentié en 2010 une contre-expertise afin de mieux protéger nos intérêts.

Dans le contentieux qui nous opposait à la ville de Saint Fons, le Tribunal a décidé d'un renvoi en juin 2011.

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Révaluations	Augmentations Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	641 633		33 671
Immobilisations corporelles				
Terrains		88 500		
Constructions sur sol propre		859 080		
Constructions sur sol d'autrui				209 239
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		15 862		9 168
Installations techniques, matériel et outillage industriels		182		
Installations générales, agencements et aménagements divers		353 042		39 925
Matériel de transport		112		22 598
Matériel de bureau et informatique, mobilier		365 139		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		2 117		
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	Total III	1 684 033		280 929
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		57 369		226 033
Autres titres immobilisés	Total IV	2 435 587		226 033
Prêts et autres immobilisations financières		2 492 956		540 633
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		4 818 623		
Cadre B				
	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Révaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		675 304	
Immobilisations corporelles				
Terrains		88 500		
Constructions sur sol propre		804 961	54 119	
Constructions sur sol d'autrui				225 101
Installations générales, agencements, aménag. constructions				9 350
Installations techniques, matériel et outillage industriels				353 042
Installations générales, agencements et aménagements divers				40 037
Matériel de transport				387 737
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		2 117		
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	Total III	895 578	1 069 385	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		46 420	10 948	
Autres titres immobilisés		1 229 861	1 465 731	
Prêts et autres immobilisations financières	Total IV	1 276 281	1 476 679	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		2 171 859	3 221 368	

AMORTISSEMENTS

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement et de développement				
	Autres immobilisations incorporelles				
		Total I			
		Total II	484 048	33 827	517 875
			194 732	5 794	54 119
			15 862	9 959	25 821
			182	120	316 865
			311 368	5 497	932
			62	870	307 134
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Installations générales, agencements et aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
		Total III	807 566	44 013	705 174
		TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 291 614	77 841	1 223 049
Cadre B					
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES		Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	
Immo. incorporelles					
	Frais d'établiss.				
	Aut immo. incorp.				
Immo. corporelles					

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	277 907	81 000	207 222	151 685
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	111 449		111 449	
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations	915 573	343 455	128 628	1 130 399
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	1 304 929	424 455	447 299	1 282 084
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières	296 236		296 236	
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	151 374	40 728	97 668	94 434
Autres dépréciations				
Total III	447 610	40 728	393 904	94 434
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 752 539	465 183	841 203	1 376 518
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		465 183	544 967	
<i>- financières</i>			296 236	
<i>- exceptionnelles</i>				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-I-5 du CGI)				

TABEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	- 755 311			- 755 311
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	752 848		5 794	747 055
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		32 100		32 100
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	147 285			147 285
Réserves réglementées				
Autres réserves	93 186			93 186
Report à nouveau	371 574	163 342		534 916
Résultat de l'exercice	163 342		409 358	- 246 016
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	143 264	87 245	62 540	167 969
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	916 188	282 687	477 692	721 183

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Divers financeurs de la Délégation à l'Enfan	26 484	7 913	7 913		
Total	26 484	7 913	7 913		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels					
Legs et donations					
Total					
Total					
Total					

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	1 039 698	91 264	948 434
	Prêts (1) (2)	426 033	91 561	334 472
	Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	101 169		101 169
	Autres créances clients	3 245 243	3 245 243	
	Créances représentatives de titres prêts			
	Personnel et comptes rattachés	19 475	19 475	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 764	7 764	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts luxes et versements assimilés	142 778	142 778	
	Divers	193 509	193 509	
	Groupe et associés (2)	790 293	790 293	
	Débiteurs divers	246 467	246 467	
Charges constatées d'avance		54 933	54 933	
Total		6 267 360	4 883 285	1 384 075

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	217 389
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consenties aux associés	

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1) - à un an maximum à l'origine - à plus d'un an à l'origine Emprunts et dettes financières diverses (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et versements assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dettes représentatives de titres empruntés Produits constatés d'avance		450 132	450 132		
		192 520	49 268	143 251	
		977 810	977 810		
		791 180	791 180		
		922 807	922 807		
		390 261	390 261		
		495	495		
		539 267	539 267		
		418 068	418 068		
		136 945	136 945		
	Total	4 819 485	4 676 233	143 251	
		204 611			
		700 685			

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		58 308
Créances clients et comptes rattachés	25 985	573 707
Autres créances	646 156	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 873	
Total	674 014	632 015

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	254	2 855
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	521 032	590 840
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 574	90 678
Dettes fiscales et sociales	1 038 690	956 501
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	15 002	11 415
Total	1 634 553	1 652 289

EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	74	
Agents de maîtrise et techniciens	203	
Employés	151	
Ouvriers		
Total	428	0

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation		
Produits financiers	136 945	241 757
Produits exceptionnels		
Total	136 945	241 757

Charges constatées d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Charges d'exploitation		
Charges financières	54 933	53 434
Charges exceptionnelles		
Total	54 933	53 434

CREDIT BAIL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions	867 000	34 680	121 380	745 620	61 211	183 633
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Total	867 000	34 680	121 380	745 620	61 211	183 633

Postes du bilan	Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans		
Terrains					
Constructions	61 211	295 855	921 575	1 278 641	61 211
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Total	61 211	295 855	921 575	1 278 641	61 211

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 278 641
Engagements de crédit-bail immobilier	1 130 399
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Cautionnement envers la Caisse d'Epargne pour Léo Lagrange Languedoc Roussillon	20 000
Cautionnement envers la Caisse d'Epargne pour INFORIM	20 000
Total (1)	2 449 040

(1) Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Engagements reçus	Montant
Ets Régional Léo Lagrange Sud Ouest sur abandon créance de 2005	60 000
Ets Régional Léo Lagrange Languedoc Roussillon sur abandon créance de 2003 à 2005	597 000
Ets Régional Léo Lagrange Est sur abandon de créance de 2004	40 000
Ets Régional Léo Lagrange Ile de France abandon de créance de 2006	40 000
Ets Régional Léo Lagrange PACA sur abandon de créance de 2005	119 371
IFRA	37 263
AFSP	13 396
Ets Régional Léo Lagrange Languedoc Roussillon sur abandon créance de 2007	160 000
Ets Régional Léo Lagrange PACA sur abandon de créance de 2007	160 000
Ets Régional Léo Lagrange Ile de France sur abandon de créance de 2007	64 588
Ets Régional Léo Lagrange Centre Normandie sur abandon de créance de 2007	160 000
IFEP sous condition de continuité d'exploitation	46 951
Tous ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune	
Total (2)	1 498 569
(2) Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements réciproques	Montant
Total	

Notre association adhère à l'unité économique de la Fédération Léo Lagrange, qui en est le chef de file.

Cette unité regroupe les associations suivantes :

La Fédération Léo Lagrange et ses deux établissements secondaires de Lille et de Toulouse.

- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE CENTRE EST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE GRAND EST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE ILE DE FRANCE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE LANGUEDOC-ROUSSILLON
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE OUEST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE PACA
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE PICARDIE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE SUD OUEST
- l'Institut de formation IFRA
- l'Institut de formation IFEP
- l'Institut de formation A 2 F
- l'Institut de formation INSTEP IDF
- l'Institut de formation INSTEP MIDI-PYRENEES
- l'Institut de formation INSTEP BOURGOGNE F C
- l'Institut de formation CFEU
- l'Institut de formation INFORIM
- APSP
- PREFACE
- UNSL
- ALLDC
- INTERCHANGES
- CITE CLUB

